

**NORMES DE QUALITE EXTERIEURE****Préambule****Exigences auxquelles doivent satisfaire les plants :**

Les lots doivent comporter au moins 95 % de plants de qualité loyale et marchande.

La qualité loyale et marchande est déterminée par des critères de conformation et d'état sanitaire ( tableau 1) ainsi que des critères d'âge et de dimension (annexe 5)

**1) Défauts excluant les plants de la qualité loyale et marchande :**

Défauts	<i>Abies, Picea</i>	<i>Pseudo-tsuga</i>	<i>Larix</i>	<i>Autres pinus, cedrus</i>	<i>Fagus, Quercus, Carpinus</i>	<i>Acer, Alnus, Betula, Castanea, Fraxinus, Prunus avium, Robinia, Tilia</i>
Plants portant des blessures non cicatrisées, Sauf blessures de taille culturale	•	•	•	•	•	•
Plants partiellement ou totalement desséchés :	•	•	•	•	•	•
Tige présentant une forte courbure :	•	•	•	•	•	•
Tige multiple :	•	•	•	•	•	•
Tige présentant plusieurs flèches :	•		•			•
Tige et rameaux incomplètement aoûtés, sauf si les plants sont extraits de pépinière pendant la période de végétation	•	•	•	•	•	•
Tige dépourvue de bourgeon terminal, sauf si les plants sont extraits de pépinière pendant la période de végétation	•	•	•	•	•	•
Ramification absente ou nettement insuffisante :	•	•				
Aiguilles les plus récentes gravement endommagées au point de compromettre la survie de la plante :	•	•		•		
Jaunissement prononcé du feuillage <sup>(1)</sup> :	•	•		•		
Collet endommagé :	•	•	•	•	•	•
Racines principales gravement enroulées tordues ou endommagées :	•	•	•	•	•	•
Racine principale ( pivot ) formant un angle inférieur à 110° degrés avec la tige :	•	•	•	•	•	•
Radicelles absentes ou endommagées :	•	•	•	•	•	•
Plants présentant de graves dommages causés par des organismes nuisibles :	•	•	•	•	•	•
Plants présentant des indices d'échauffement, de fermentation ou de moisissure <sup>(2)</sup> :	•	•	•	•	•	•
Système racinaire nettement insuffisant :	•	•	•	•	•	•

(1) Tout jaunissement prononcé de plants résineux est souvent le signe d'un déséquilibre physiologique risquant de nuire à la reprise lors de la transplantation immédiate.

(2) La moisissure ne doit pas être confondue avec des champignons mycorhiziens.

**Note :** Les plants élevés en godet doivent être auto-cernés

**2) Cas particulier des *Populus spp.* reproduits par plançons :**

Les plançons sont considérés comme **n'étant pas de qualité loyale et marchande** s'ils sont issus de pieds-mères récoltés plus de trois fois ou de pieds-mères âgés de plus de 6 ans ou s'ils présentent un des défauts suivants :

- moins de cinq bourgeons bien formés,
- nécroses ou dommages causés par des organismes nuisibles,
- traces de dessèchement, d'échauffement excessif, de moisissure ou de pourriture,
- lésions autres que des coupes d'élagage,
- multiples fourches,
- courbure excessive des tiges